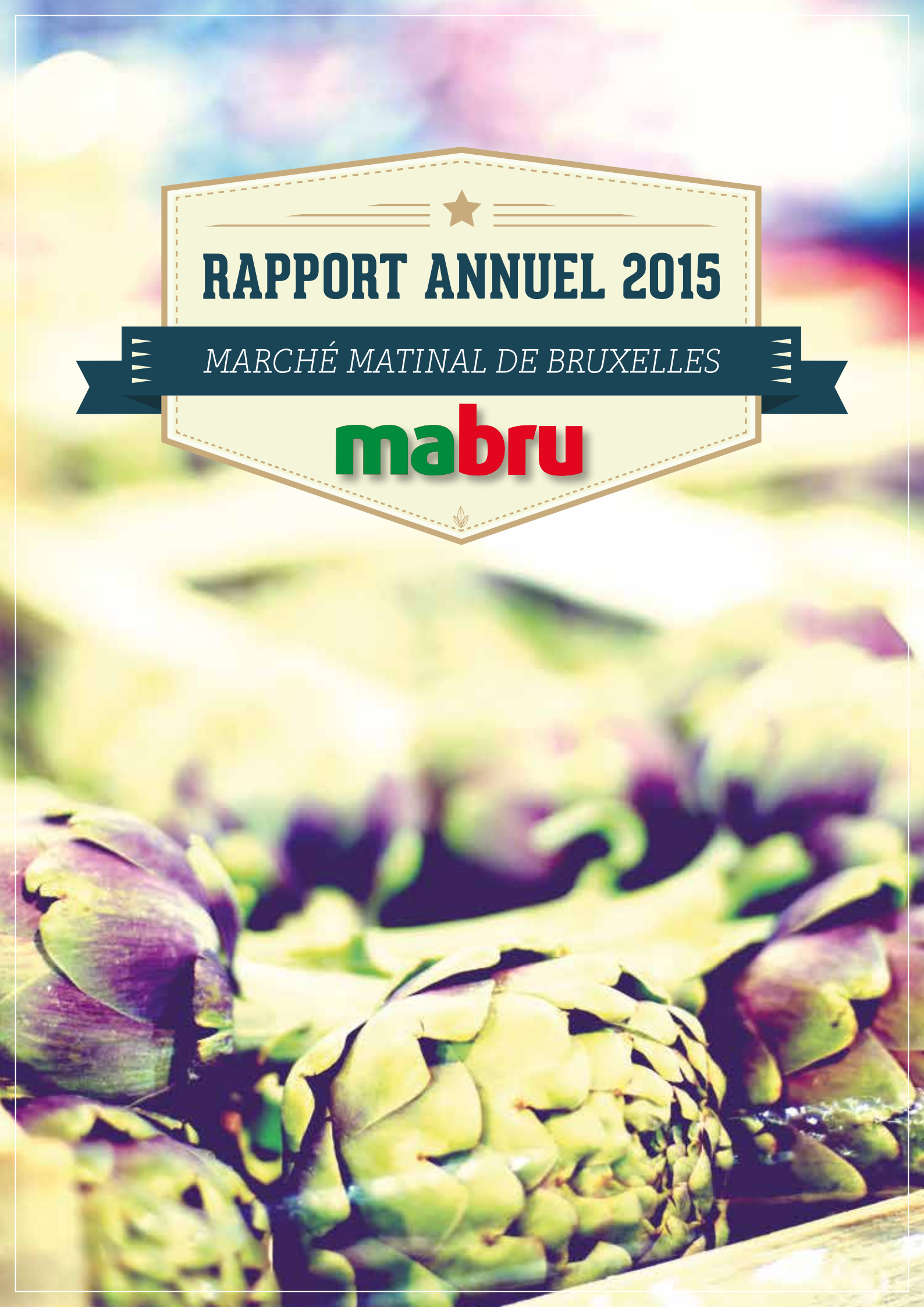




RAPPORT ANNUEL 2015

MARCHÉ MATINAL DE BRUXELLES

mabru





SIÈGE ADMINISTRATIF DE L'ASBL MABRU

Quai des Usines 22-23, 1000 Bruxelles
Tel: +32 (0)2 215 51 69 - Fax: +32 (0)2 245 24 13
mabru@mabru.be - www.mabru.be

— MABRU —
Sommaire
— ★ RAPPORT ANNUEL ★ —
2015

1. MOT DU PRÉSIDENT	page 5
2. MISSION - VISION	page 7
3. ORGANES DE GESTION	page 8
4. CHIFFRES-CLÉS	page 10
5. LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2015	page 12
~ Michel Barnstijn et Laurent Nys nommés président et directeur de l'asbl Mabru	
~ Visite du Premier ministre Charles Michel et du Vice-Premier ministre Didier Reynders	
~ Trois nouveaux administrateurs, représentants des commerçants du marché	
~ Vacances fruitées, vacances futées	
~ Projet DREAM : les invendus du marché distribués à des associations	
~ Portes ouvertes du Marché Matinal : deuxième édition	
~ Le Marché Matinal au cœur des médias	
~ Le Marché Matinal s'illumine pour les fêtes de fin d'année	
6. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2015	page 18





**CHERS COMMERÇANTS,
CHERS ADMINISTRATEURS,
CHERS AMIS DU MARCHÉ MATINAL,**

Voici venu le temps de faire le bilan de cette première année de présidence, qui fut riche en événements divers et variés.

L'année 2015 aura été marquée par la venue de nombreux médias sur le site, notamment grâce au succès de la 2e édition des Portes ouvertes du Marché Matinal et grâce aux diverses personnalités venues nous rendre visite.

Le Marché Matinal jouit d'un positionnement stratégique, dont il doit tirer parti en veillant à s'inscrire dans une démarche de développement durable.

C'est dans ce contexte que l'asbl Mabru se mobilise contre le gaspillage alimentaire avec le nouveau projet DREAM (Distribution et récupération des excédents alimentaires à Mabru) lancé en septembre 2015, grâce à la participation active du Centre public d'action sociale de Bruxelles et des commerçants de Mabru.

Cette initiative permet d'assurer l'approvisionnement d'associations actives dans l'aide alimentaire en fruits et légumes invendus mais encore consommables, issus de notre marché et de favoriser l'insertion professionnelle de personnes plus éloignées du marché du travail.

Il y a actuellement un véritable enjeu à maintenir les commerces de proximité dans les centre-villes et notre participation aux réunions de l'Union mondiale des marchés de gros (WUWM) nous a permis de pousser la réflexion sur le futur du Marché Matinal de Bruxelles, sur son futur développement et sur l'importance de l'enjeu du «dernier kilomètre»

et de la proximité de la chaîne alimentaire dans le centre-ville.

Le Marché Matinal constitue un outil clef de la logistique urbaine, à destination des commerces de proximité (marchés, épiceries, restaurants, boucheries, fleuristes, fromagers,...).

Le regroupement des commerces de gros sur un seul site tel que le nôtre est essentiel pour de multiples raisons, sur les plans social, économique et environnemental. Ensemble, avec les commerçants du marché, nous devons donc réfléchir à l'enrichissement de l'offre de produits et services aux commerces de proximité, et notamment sur la livraison du dernier kilomètre.

Notre ambition de renforcer notre position et de rester le premier marché de Belgique est clairement affichée.

Nous sommes heureux de pouvoir partager les événements et projets de l'année 2015 avec vous, et vous invitons à les découvrir plus avant dans ce rapport.



MICHEL BARNSTIJN

Président des organes de gestion
Mabru A.S.B.L.

Plus de *//////////*
23.000
VISITEURS
PAR **MOIS**
//////////

5 HALLES DE
VENTES,
UN
BÂTIMENT
logistique
ET UN PARKING
sur un **14**
site de
HECTARES

139
FIRMES
SONT
installées
sur le **MARCHÉ**

évaluation du
chiffre d'affaires
DES **commerçants**
////////// sur le site: *//////////*
450 à 500
MILLIONS
d'EUR/AN

ENTRE
400 et 500
PERSONNES *******
TRAVAILLENT SUR LE SITE
en fonction de la
SAISON

8.000
À **10.000**
TONNES
de produits
transitent chaque
★ **SEMAINE** ★
////////// PAR LE *//////////*
MARCHÉ



LE MARCHÉ MATINAL DE BRUXELLES

Marché de gros, le Marché Matinal de Bruxelles est dédié à la distribution des produits principalement agroalimentaires à destination des acheteurs professionnels du commerce de gros et de détail, de l'Horeca, des cuisines de collectivités ainsi que des marchands ambulants.

Il est géré de façon autonome, pour le compte de la Ville de Bruxelles, par l'ASBL Mabru.

Son objet principal est de regrouper des opérateurs multiples en un seul lieu afin de favoriser la concurrence, d'organiser la logistique et de faciliter les synergies grâce à des services communs.

Ces opérateurs favorisent ainsi l'étendue de la gamme des produits mis en vente, donc la diversité de l'offre et le choix des acheteurs.

En définitive, la richesse caractéristique du savoir-faire et de l'expertise des professionnels du

Marché Matinal de Bruxelles, c'est bien d'adapter leur offre de produits à la diversité des demandes des consommateurs et aux besoins des détaillants et des professionnels.

Depuis maintenant plus de 40 ans, le Marché Matinal est un acteur économique majeur qui participe au développement local et régional et crée des emplois de proximité pour des travailleurs peu qualifiés. Il contribue également au développement durable tant au niveau de la mobilité - grâce à sa localisation centrale, véritable atout pour la livraison du dernier kilomètre, grâce à la concentration d'acteurs qu'il permet, et en raison de ses horaires de fonctionnement nocturnes - qu'au niveau de l'alimentation, en assurant, de manière régulière et contrôlée, la distribution de produits frais et locaux de qualité.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION EST COMPOSÉ COMME SUIT :

PRÉSIDENT :

- ~ M. Laurent NYS¹
- ~ M. Michel BARNSTIJN²

VICE-PRÉSIDENT :

- ~ M. Michel BARNSTIJN¹
- ~ M. Bernard DHONDT³

ADMINISTRATEURS MEMBRES DU BUREAU PERMANENT :

- ~ Mme Delphine HOUBA
- ~ M. Laurent DELVAUX
- ~ M. Michel LEFEVER
- ~ M. Lionel RIGOLET
- ~ M. Hamza FASSI-FIHRI

AUTRES ADMINISTRATEURS (NON-MEMBRES DU BUREAU PERMANENT) :

- ~ Mme Marion LEMESRE
- ~ Mme Mounia MEJBAR
- ~ Mme Naïma MAÂTI
- ~ M. Bernard DHONDT¹
- ~ M. Sevkett TEMİZ
- ~ M. Charles UYTENDAELE
- ~ M. Florent BAUDEWYNS
- ~ M. Roger GOESSENS⁴
- ~ M. Marc VANDERBORGH⁴
- ~ M. Thierry GEERS⁴
- ~ M. Rudi WALDERS⁵
- ~ M. Marc LAUWERS⁵
- ~ M. Bart VAN NIEUWENHOVE⁵
- ~ M. Alain COURTOIS⁶

OBSERVATEUR :

- ~ M. Patrick MATTELÉ (assiste également au Bureau Permanent)

COMMISSAIRES DE LA VILLE DE BRUXELLES (ASSISTENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE) :

- ~ M. Shafik BANDALI
- ~ M. Mustafa AMRANI⁷
- ~ M. Mohammed BOUKANTAR⁸

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE ET COMMERCIALE :

Monsieur Laurent NYS⁹
Directeur

Monsieur Louis DE SMET
Gestion commerciale et administrative

Monsieur Daniel LENAERTS
Comptabilité et Ressources humaines

Madame Nadia VANHAEREN
Secrétariat et Administration

Monsieur Michaël DE VETTER
Gestion administrative

Madame Anicée HENIN
Communication et Secrétariat des organes de gestion

Madame Sofia MEDINA
Chargée de projets

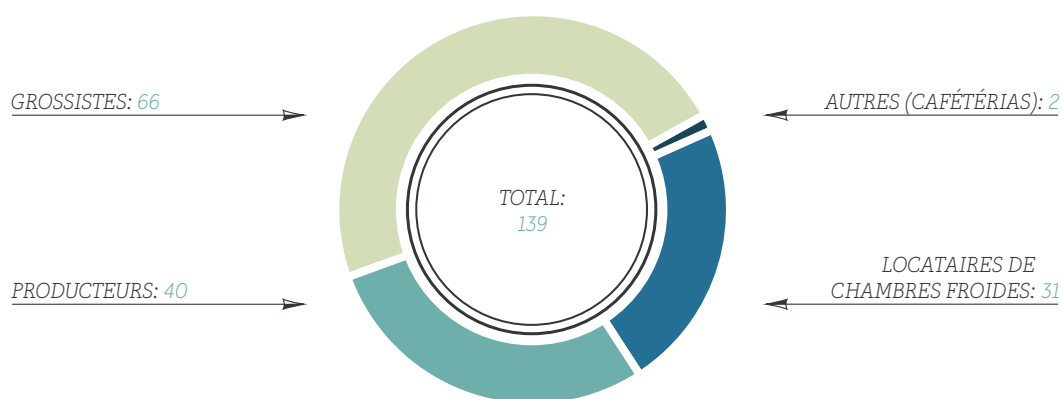
Monsieur Brahim GHANNAN
Service technique

1. Jusqu'au 13 février 2015.
2. Depuis le 13 février 2015, en remplacement de Laurent NYS, nommé directeur.
3. Depuis le 13 février 2015, en remplacement de Michel BARNSTIJN.
4. Jusqu'au 21 avril 2015.
5. Depuis le 21 avril 2015, en remplacement de Messieurs Roger GOESSENS, Marc VANDERBORGH et Thierry GEERS, démissionnaires.
6. Depuis le 17 décembre 2015, en remplacement de Bernard DHONDT.
7. Jusqu'au 17 décembre 2015.
8. Depuis le 17 décembre 2015, en remplacement de Mustafa AMRANI.
9. Depuis le 13 février 2015.

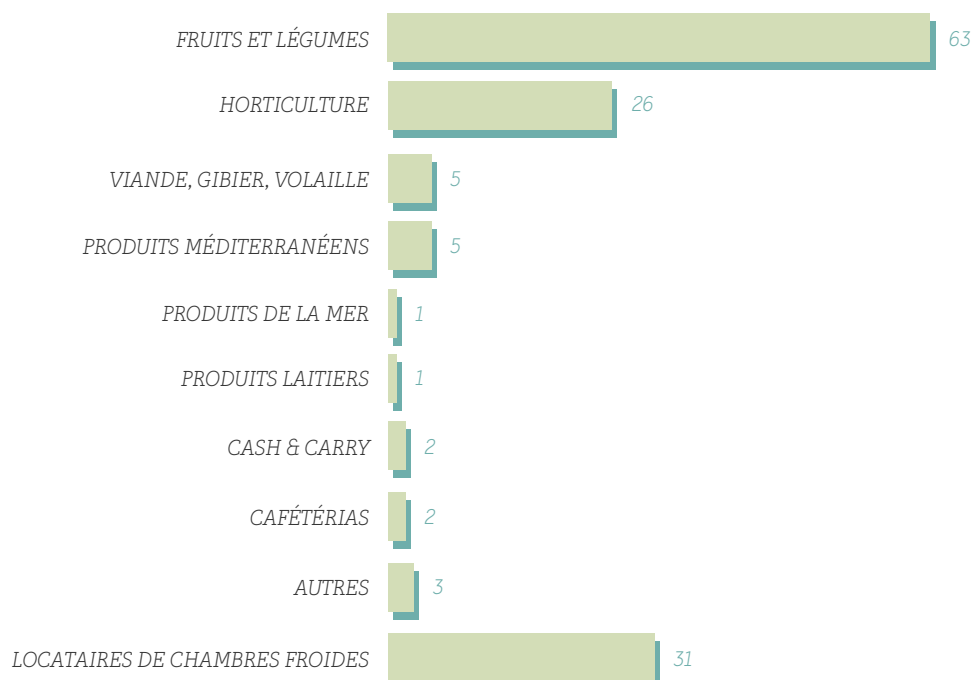




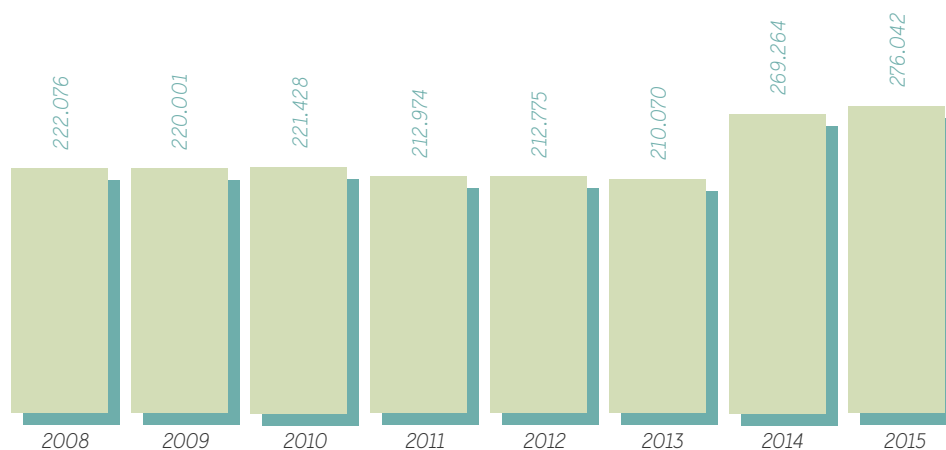
NOMBRE D'ENTREPRISES INSTALLÉES SUR LE MARCHÉ EN 2015



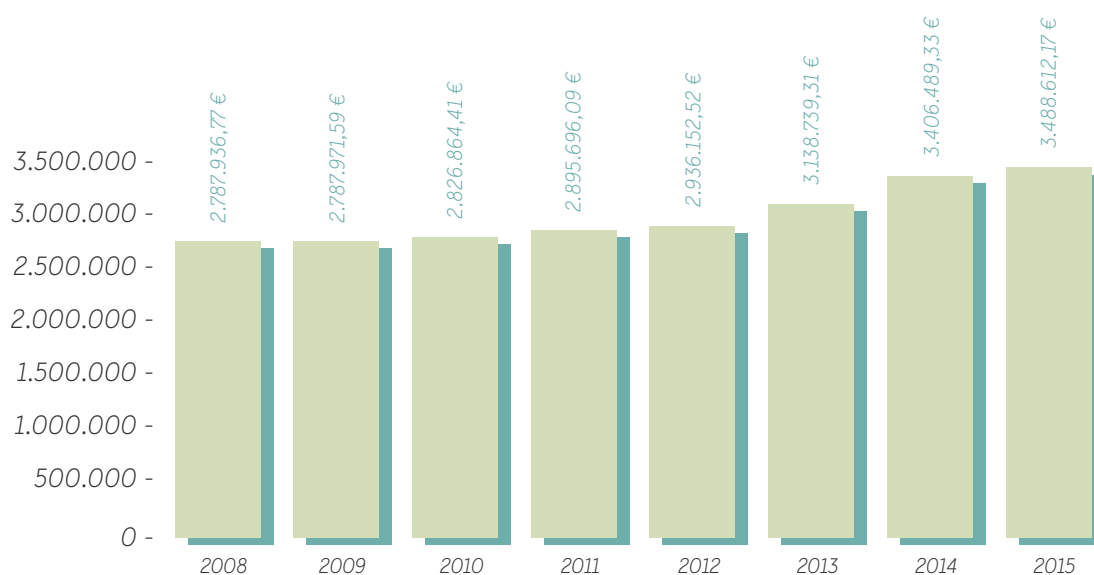
NOMBRE D'ENTREPRISES INSTALLÉES SUR LE MARCHÉ EN 2015 PAR SECTEUR



NOMBRE TOTAL D'ENTRÉES



ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES EN 2015



Les FAITS MARQUANTS

DE L'ANNÉE 2015

MICHEL BARNSTIJN ET LAURENT NYS NOMMÉS PRÉSIDENT ET DIRECTEUR DE L'ASBL MABRU

Suite au départ en pension du directeur Marcel Verbelen en décembre 2014, c'est Laurent Nys qui prend la succession à la direction de l'asbl Mabru chargée de la gestion du Marché Matinal de Bruxelles.

Laurent Nys quitte ainsi sa fonction de conseiller au cabinet de l'Échevine des Affaires économiques de la Ville de Bruxelles, Marion Lemesre. Il a démarré sa carrière dans le secteur de l'Horeca, avec la gestion d'un restaurant en plein cœur de Bruxelles, dont il est devenu propriétaire par la suite.

Cette expérience l'a encouragé à défendre le secteur Horeca au sein de la fédération patronale mais également dans la formation des demandeurs d'emploi.

C'est ainsi qu'il est devenu président du Centre bruxellois de référence professionnel, HorecaBePro. En parallèle, Laurent Nys siégeait en tant qu'administrateur au sein d'Horeca Formation Bruxelles et est également administrateur-délégué du restaurant social Hazewee.

C'est en avril 2013 que Laurent Nys entre au Marché Matinal en tant que président de l'asbl Mabru.

Il cède aujourd'hui sa place à Michel Barnstijn, administrateur et membre du Bureau Permanent, pour qui la fonction de président n'est pas inconnue car il l'a déjà occupée de 2001 à 2007. De plus, c'est précisément au Marché Matinal que ses parents fleuristes se fournissaient tous les matins pendant presque 50 ans.

Ancien conseiller communal de la Ville de Bruxelles et ancien vice-président de l'Union royale des fleuristes belges, Michel Barnstijn est actuellement administrateur-délégué de l'Agence Immobilière Sociale de la Ville de Bruxelles et siège également en tant que conseiller au CPAS de Bruxelles.

Le 13 février 2015, Michel Barnstijn et Laurent Nys ont donc été nommés respectivement président et directeur par le Conseil d'Administration de l'asbl Mabru. Michel Barnstijn est à présent remplacé au Bureau Permanent par Bernard Dhondt, membre du Conseil d'Administration.

C'est donc un nouveau tandem qui assure la direction du marché, composé de deux anciens présidents de l'asbl Mabru, qui disposent chacun d'une connaissance pointue des activités du Marché Matinal de Bruxelles.



*VISITE DU PREMIER MINISTRE
CHARLES MICHEL
ET DU VICE-PREMIER
MINISTRE DIDIER REYNDEERS*

Le Premier ministre Charles Michel s'est rendu le mardi 17 mars 2015 à l'aube au Marché Matinal de Bruxelles pour y rencontrer les acteurs de terrain, à savoir les producteurs, grossistes, acheteurs et marchands ambulants. Le Gouvernement fédéral a récemment adopté un «plan PME» comprenant 40 mesures afin d'aider et de développer les petites et moyennes entreprises ainsi qu'un «plan Horeca». Cette visite a été l'occasion d'expliquer aux acteurs de terrain les priorités du Gouvernement fédéral.

La visite, longue d'environ deux heures, a permis au Premier ministre d'avoir un aperçu des principaux problèmes auxquels les travailleurs du Marché Matinal

sont confrontés: le dumping social et la lourdeur des charges administratives et fiscales.

«Ils m'ont parlé des lourdeurs par rapport à toutes les démarches administratives à effectuer et c'est vrai qu'il faut parfois communiquer plusieurs fois les mêmes documents à des services différents parce qu'il n'y a pas encore de système généralisé de guichet unique», a indiqué Charles Michel.

Le Premier ministre dit avoir été «frappé par la fierté des travailleurs» de Mabru, dont certains travaillent depuis de très longues années à ces horaires très matinaux. «Cette fierté de travailler et l'épanouissement personnel sont des éléments très importants», souligne-t-il. Cette visite de terrain, destinée à «écouter» et à montrer que «le gouvernement a les deux pieds ancrés dans la réalité», était aussi l'occasion pour le Premier ministre d'expliquer aux différents acteurs de Mabru que «le gouvernement travaille pour soutenir ceux qui travaillent et créent de l'emploi».



Le mardi 6 octobre 2015, le président Michel Barnstijn et le directeur de l'asbl Mabru, Laurent Nys ont cette fois eu le plaisir d'accueillir le Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères et européennes, Monsieur Didier Reynders, accompagné de Madame Clémentine Barzin, Conseillère communale de la Ville de Bruxelles, sur le site du marché.

Cette rencontre a permis de faire découvrir le Marché Matinal et de faire connaître cet outil essentiel pour la Région bruxelloise en termes d'emplois et en termes d'investissements futurs sur le site et l'avenir proprement dit du marché via le fonds Beliris.



TROIS NOUVEAUX ADMINISTRATEURS, REPRÉSENTANTS DES COMMERÇANTS DU MARCHÉ

Le 21 avril 2015, trois nouveaux représentants des commerçants du Marché Matinal ont été désignés en tant que membres du Conseil d'Administration de l'asbl Mabru.

L'asbl Mabru a été fondée en 1992 à l'initiative et avec l'aide des marchands opérant sur le site du Marché Matinal. Ces dernières années, plusieurs représentants des commerçants ont quitté le marché comme Thierry Geers et Roger Goessens, ou ont démissionné pour cause de manque de temps comme Marc Vanderborcht.

Suite aux élections organisées en mars 2015 au sein du marché, trois nouveaux administrateurs ont été

nommés au sein du Conseil d'Administration, il s'agit de:

- Marc Lauwers de la firme Marna, grossiste en légumes et fruits
- Bart Van Nieuwenhove de la firme W&H, spécialiste en volaille et gibier
- Rudi Walders de la firme Elesco, grossiste en champignons et autres légumes

Ils siègent ainsi aux côtés de Michel Lefever et Patrick Mattelé, concessionnaires et administrateurs du marché depuis plusieurs années.

La direction de l'asbl Mabru remercie les membres sortants de leur engagement et tient à féliciter les nouveaux représentants pour leur nouvelle fonction et pour leur implication indispensable pour le bon fonctionnement du marché et le bien-être des commerçants.



VACANCES FRUITÉES, VACANCES FUTÉES

Du 6 au 10 juillet, l'asbl Mabru a lancé la semaine «Vacances fruitées, vacances futées» avec la distribution gratuite de fruits au sein des plaines de jeux de la Ville de Bruxelles.

Cette action a été menée en étroite collaboration avec le Cabinet de Madame Faouzia Hariche, Échevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et de la Petite Enfance à la Ville de Bruxelles, de l'asbl Jeunesse à Bruxelles et des Cuisines Bruxelloises ainsi que de Food & Pleasure.

La semaine «Vacances fruitées, vacances futées» visait à sensibiliser les enfants à la consommation de fruits

de saison car manger tous les jours différents fruits leur donne de l'énergie pour rester en pleine santé. Chaque fruit contient des vitamines et d'autres nutriments utiles au bon fonctionnement de leur organisme.

La distribution des fruits a été opérée par les Cuisines Bruxelloises et a été accompagnée d'un flyer instructif grâce à Food & Pleasure ainsi que d'animations à propos de la consommation de fruits et de l'alimentation saine pour les enfants grâce à l'asbl Jeunesse à Bruxelles.



*PROJET DREAM:
LES INVENDUS DU MARCHÉ
DISTRIBUÉS À DES ASSOCIATIONS*

Afin de poursuivre la collaboration avec les Restos du Cœur présents sur le marché depuis 2003, l'asbl Mabru a signé une convention avec le Centre Public d'Action Sociale (CPAS) de Bruxelles pour mettre en place le projet DREAM (Distribution et Récupération des Excédents Alimentaires à Mabru), projet de récupération des invendus sur le Marché Matinal qui s'organise selon les mêmes principes que ceux des Restos du Cœur.

Celui-ci, piloté par l'Agenda 21, permet de lutter contre le gaspillage alimentaire et de favoriser la distribution de produits frais et sains vers des personnes en situation précaire.



Lancé à la mi-septembre 2015, il permet déjà de récupérer plus d'une tonne de légumes et fruits frais invendus par jour et de les redistribuer à 25 associations bruxelloises du secteur de l'aide alimentaire.

Chaque matin à 6h, DREAM récupère les fruits et légumes invendus auprès des marchands partenaires sur le Marché Matinal. Ils sont ensuite triés, stockés et immédiatement proposés via une plateforme informatique, la «Bourse aux dons». Les associations receveuses passent leurs commandes et les colis leurs sont livrés dans la foulée par le service de livraison de DREAM.

Actuellement, une vingtaine de marchands donateurs sont partenaires du projet de DREAM ainsi que 25 associations receveuses.

DREAM espère voir rapidement augmenter le nombre de marchands partenaires, le tonnage de denrées alimentaires récupérées chaque jour ainsi que le nombre d'associations bénéficiaires.

L'enjeu est important. La Fédération des Services Sociaux estime à 55.000 le nombre de personnes ayant recours à l'aide alimentaire en Région de Bruxelles-Capitale pour subvenir à leurs besoins.

PORTES OUVERTES
DU MARCHÉ MATINAL:
DEUXIÈME ÉDITION

C'est en 2013, à l'occasion des 40 ans du marché sur son emplacement actuel, que Mabru avait ouvert ses portes au grand public. L'occasion pour la centaine de commerçants du site d'accueillir plus de 1.000 visiteurs. Fort de ce succès, le marché a réitéré l'expérience en 2015, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 septembre en ouvrant ses portes. Plus de 4.000 personnes cette fois, des professionnels mais aussi des particuliers ont alors célébré la deuxième édition des nuits Portes ouvertes du Marché Matinal.

La France, thème choisi pour cet événement a attiré de nombreux visiteurs avec un stand important de Business France avec une dizaine de produits français mis à l'honneur.

De nombreuses animations ont eu lieu : atelier de décoration florale dans la halle aux fleurs sur le thème du mariage, stands de dégustations et démonstrations

de produits en présence de chefs, musique, animation Pictabadge, l'occasion pour les visiteurs de se faire tirer le portrait imprimé sur un magnet...

Cet événement fut un véritable succès grâce aux commerçants participants, aux partenaires et grâce au subside octroyé par le cabinet de l'Échevine des Affaires économiques de la Ville de Bruxelles, Marion Lemesre.

D'ores et déjà, nous donnons rendez-vous aux professionnels et aux épicuriens en 2017 pour la troisième édition !



L'Échevin Philippe Close était présent aux Portes ouvertes en compagnie de l'administratrice Delphine Houba.



EN NOVEMBRE 2015,
la page **MABRU**

- MARCHÉ MATINAL DE BRUXELLES

/ VROEGMARKT VAN BRUSSEL

OBTIENT SUR
FACEBOOK *plus de*
1000 LIKES.

LE MARCHÉ MATINAL AU CŒUR DES MÉDIAS

Tous les ans, le Marché Matinal se retrouve au cœur des médias belges. Au cours de cette année 2015, le marché a profité d'une couverture médiatique exceptionnelle, notamment grâce à la venue du Premier ministre Charles Michel en mars, aux Portes ouvertes en septembre et aux traditionnelles fêtes de fin d'année.

Plusieurs chaînes de télévision ont évoqué le Marché Matinal notamment dans les journaux télévisés (La Une, RTL-TVI, VTM, Télé Bruxelles, TV Brussel) ainsi que plusieurs radios (La Première, Vivacité, FM Brussel, Radio 2), sans oublier les nombreux articles de la presse écrite (L'Echo, Le Soir, La Dernière Heure, La Capitale, De Morgen, Metro, Het Laatste Nieuws, Grenz Echo, Brussel Deze Week, La Libre, Juliette et Victor Magazine, Horeca Magazine...).

D'autre part, plusieurs émissions audiovisuelles ont relaté l'actualité du Marché Matinal durant l'année.

Parmi les émissions, l'équipe de «Questions à la Une» (RTBF) a utilisé le décor du marché pour présenter ses sujets en février. En mai, l'animatrice Julie Van den Steen est venue expérimenter une nuit de travail au marché, auprès de la société Valckenier, pour l'émission VOLT (Eén).

En novembre, ce sont les chroniqueurs du nouveau programme «De quoi que j'me mêle» (RTL-TVI) qui interrogent nos commerçants pour connaître les trucs et astuces pour travailler dans le froid.

L'année 2015 s'est terminée avec une autre émission à succès, «C'est du Belge» (RTBF) avec Gerald Watelet qui s'est baladé dans les halles pour un numéro spécial fêtes de fin d'année.



LE MARCHÉ MATINAL S'ILLUMINE POUR LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE

La Ville de Bruxelles octroie chaque année aux associations de commerçants des subsides destinés à financer les illuminations et les décorations des rues de Bruxelles pendant les fêtes de fin d'année. Un soutien pour donner des airs de fête à Bruxelles. Cette année, l'asbl Mabru a pu bénéficier de ce soutien, à travers la

généreuse participation du cabinet de Madame Marion Lemesre, Échevine des Affaires économiques de la Ville de Bruxelles.

Les 300 mètres de façades des halles du Marché Matinal se sont donc parés de guirlandes lumineuses. Un sapin de 8 mètres a également été installé et décoré à l'entrée du site, grâce à la collaboration de la Fédération Horeca Bruxelles et de la société Zespri, partenaires pour l'occasion.

Durant tout le mois de décembre, le marché a pu accueillir chaque nuit ses visiteurs habituels ou occasionnels, dans une ambiance festive et scintillante.





Bilan

AU 31 DÉCEMBRE 2015

ACTIF	CODES	2015	2014
ACTIFS IMMOBILISÉS	20/28	7.183.223,84	7.594.234,87
I. Frais d'établissement	20		
II. Immobilisations incorporelles	21	66.682,96	73.326,21
III. Immobilisations corporelles	22/27	7.115.844,80	7.520.326,99
A. Terrains et constructions	22	7.070.588,29	7.463.327,23
B. Installations, machines et outillage	23	21.228,81	28.655,30
C. Mobilier et matériel roulant	24	24.027,70	28.344,46
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26		
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières	28	696,08	581,67
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	2.017.120,56	2.062.267,61
V. Créances à plus d'un an	29		
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances	291		
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3		
A. Stocks	30/36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	305.374,44	324.724,90
A. Créances commerciales	40	242.419,48	282.357,30
B. Autres créances	41	62.954,96	42.367,60
VIII. Placements de trésorerie	50/53		
IX. Valeurs disponibles	54/58	1.686.007,58	1.728.828,53
X. Comptes de régularisation	490/1	25.738,54	8.714,18
TOTAL DE L'ACTIF		9.200.344,40	9.656.502,48

PASSIF

CODES

2015

2014

FONDS SOCIAL	10/15	2.287.986,58	2.322.122,69
I. Fonds associatifs	10		
A. Patrimoine de départ	100		
B. Moyens permanents	101		
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Fonds affectés	13		
V. Bénéfice reporté(e)	140	1.599.398,00	1.606.530,90
Perte reporté (-)	141		
VI. Subsidés en capital	15	688.588,58	715.591,79
PROVISIONS	16	0,00	0,00
VII. A. Provisions pour risques et charges	160/5		
B. Provisions pour dons et legs avec droit de reprise	168		
DETTES	17/49	6.912.357,82	7.334.379,79
VIII. Dettes à plus d'un an	17	5.737.131,42	6.006.982,00
A. Dettes financières	170/4	5.606.363,92	5.883.640,82
1. Établissements de crédit, dettes de location- financement et assimilées	172/3		
2. Autres emprunts	174	5.606.363,92	5.883.640,82
B. Dettes commerciales	175		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9	130.767,50	123.341,18
IX. Dettes à un an au plus	42/48	1.038.880,59	1.173.630,25
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	344.551,49	328.484,71
B. Dettes financières	43		
1. Établissements de crédit	430/8		
2. Autres emprunts	439		
C. Dettes commerciales	44	477.891,40	594.120,33
1. Fournisseurs	440/4	472.220,36	588.129,29
2. Effets à payer	441	5.671,04	5.991,04
D. Acomptes reçus sur commandes	46	19.537,15	0,00
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	196.900,55	237.825,21
1. Impôts	450/3	94.589,94	109.173,73
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	102.310,61	128.651,48
F. Dettes diverses	47/48	0,00	13.200,00
X. Comptes de régularisation	492/3	136.345,81	153.767,54
TOTAL DU PASSIF		9.200.344,40	9.656.502,48

COMPTE DE RÉSULTATS

CODES

2015

2014

<i>I. Produits et charges d'exploitation</i>	<i>D</i>		
Ventes et prestations	70/74	3.891.318,67	3.883.088,28
dont Chiffre d'affaires	70	3.488.612,17	3.406.489,33
dont Cotisations, dons, legs et subsides	73	57.003,21	112.049,47
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers	60/61	1.736.298,33	1.848.341,36
A.B. MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (SOLDE POSITIF)	70/61	2.155.020,34	2.034.746,92
C. Rémunérations, charges sociales et pensions	62	1.233.581,43	1.169.904,63
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	495.338,83	493.640,19
E. Réduction de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances	631/4	1.384,54	18.245,72
F. Provisions pour risques et charges : dotations (utilisations et reprises)	635/7		
G. Autres charges d'exploitation	640/8	141.360,96	144.475,72
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	649		
PERTE D'EXPLOITATION (-)	64/70	0,00	0,00
<i>II. Produits financiers</i>	<i>75</i>	<i>3.891,59</i>	<i>7.076,66</i>
Charges financières	65	297.676,39	309.818,13
BÉNÉFICE COURANT (+)	70/65	0,00	0,00
PERTE COURANTE (-)	65/70	-10.430,22	-94.260,81
<i>III. Produits exceptionnels</i>	<i>76</i>	<i>3.297,32</i>	<i>4.784,32</i>
Charges exceptionnelles	66		25.633,14
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE (+)	70/67	0,00	0,00
PERTE DE L'EXERCICE (-)	67/70	-7.132,90	-115.109,63